

Rome le 26 Juin 1823.

à J. C. le Ministre Secret d'Etat de l'Intérieur.

N^o 97

Je vous dois rendre compte à l. C. de la Fête qui vient d'être
M. l'Ambassadeur de France dans la Villa Médicis, à l'occasion de
faire de J. M. et qui se passe pendant le jour même de la fête de
même, a été successivement retardée par le mauvais temps et n'a pu
avoir lieu que le 19. de ce mois. On s'est vu retrouvé lors même
plus brillante et plus complète, par les dispositions qu'elle ont
permis de faire, et l'on peut dire qu'elle a été véritablement digne
de son objet.

Dans cet appartement, l'air est vif de tout le plaisir qu'elle
contenait, et encore richement décoré de chiffres d'armoiries,
d'écussons, a été plus le port de J. M. exécuté par M^{rs} les
Pompéiens, entre le statues de Louis XIV. et de Louis XVIII.

Le stade le portique un transparent, aussi exécuté par eux, et ap-
préhont sous un diamètre d'environ 15. pieds, le Génie de la
France, de la Religion, de la Justice, accompagnés de ceux du Commerce
de l'abondance, amenant au monde le savoir de Charles X.
La charmante architecture de la façade intérieure du Palais a été
représentée par une illumination qui la dessinait entièrement en
traits d'acier. 25. mille verres de couleur et lampes éclairaient
les colonnes, les balustrades et les jardins de cette Ville. La face
du Palais, dans le jardin, s'élevait une suite d'édifice de style en
portique surmonté de Trophées et de l'anneau de France, et au
cuvant de deux autres principaux, un obélisque couvert
d'inscriptions hiéroglyphiques transparentes, exprimant le motif de
son érection le vœux unanimes de tous les Français pour leur
seigneur et la Vierge de ce monument qui comble en quelque
sorte la découverte si importante et si heureuse faite par M.
Chompeillon alors à Rome et à qui on doit les compositions de
cet obélisque. Une Corolite à grand orchestre et l'honneur de
J. M. a été exécuté avant le feu d'artifice, et celui-ci a
été suivi par l'exécution d'un Ballon illuminé. Une copie de
musiciens ont joué plusieurs dans divers endroits du jardin au plus
de dix mille personnes se sont trouvées réunies. Environ 300. hommes
de troupe et cent l'impie y ont été employés de manière
à paraître à tout événement. Aucune autre troupe, aucun défilé
n'a été permis, l'ordre le plus parfait a été observé par tout. La
soirée a été superbe et la satisfaction générale.

Le plan de la soirée, voisine de l'Académie a aussi été illuminé
par une suite de la magnifique machine de 150. marches qui y servent

Commissaire de l'Intérieur 1823

La Direction & l'execution de cette brillante Fête ont été confiés dans toutes ses parties à des artistes Italiens, M. le Duc de Laval Montmorency en a présidé les préparatifs avec une constante activité & une exactitude toute particulière & il en a fait ensuite le honneur avec cette grâce & cette politesse & l'assurance qui lui sont accoutumés & qui animoit encore le bonheurs de fêter l'auguste Souverain qu'il a l'honneur de représenter.

El est M. de L'Appreau que j'ai cru devoir donner à P. C. de cette fête très remarquable & qui a satisfait à la fois le cœur, l'esprit & les yeux. Mais je crois aussi manquer aux Desir de ma place & trahir les Intérêts de l'Etat & du Gouvernement qui m'est confié, si malgré le regret que j'éprouve à les faire connaître je détermine les inconvénients qui résulteront nécessairement de ce Sotisme de fêter dans un lieu déterminé à l'étude & qui ne doit sa conservation qu'à une économie constante & des soins de tous les momens. P. C. a déjà compris que j'en venais parler de l'Arrangement de Des Déjàts qu'occasionnent nécessairement plusieurs centaines d'ouvriers de tous états travaillant le local de toute part & travaillant à la hâte soit pour établir, soit pour défaire comme un lieu qu'on traite en pareille circonstance, comme pays ennemi. A peine l'Académie de France trouve-t-elle dans sa Statutez les moyens de garantir son local de l'usage d'un tel, à plus forte raison lorsqu'une circonstance vient la frapper de concert & augmenter la détraction qu'elle amène. Ces semblables réflexions, je ne les ai pas faites seulement après l'événement. Mais j'en me suis pas cru en droit de rien refuser aux Desir de M. l'Ambassadeur & surtout dans une circonstance pareille. Si l'idée de cette fête m'avoit été communiquée ainsi à l'Avance pour en dire à P. C. et lui demander son avis à cet égard, je n'eusse fait, mieux le temps venant l'époque, que j'en ai été sûr, il m'a donc fallu y consentir tout d'abord. J'ai été de la répétition suivante, le local de l'Académie de France n'est pas à ce usage ménagé en lui-même & ne restera debout que parce qu'on ne l'a pas vu qu'avec un soin extrême & une sorte de respect. Encore quelques Fêtes de ce genre pleurer sa perte. Les principales réparations se rapportent aux plans de M. l'Ambassadeur. Mais l'effet en un respect par moi-même le même on ne repare pas par un contentement sur le moment le dommage qui peut causer nécessairement une suite de l'usage.

J'ajoute à P. C. l'avis de sa part sur les réflexions que j'ai faites sur l'idée de fêter dans un lieu déterminé son opinion à cet égard afin qu'elle puisse être prise en considération.

30 Juin 1825.

M. J. C. le Ministre de l'Instruction
 Publique de l'homme d'accuser M. C. le
 l'Etat des travaux exécutés
 à Paris par M. le Pensionnaire de Roi, en 1824, et exposés le 15. avril 1825
 En travaux de division on l'écriture, ~~sculpture~~, architecture et ménage
 tous réunis en une seule Règle marquée A. F. N. 1. et portant l'adresse
 de M. C. cette Règle a été commise aux soins de M. M. Julien &
 Lacourne et expédiée par eux, par voie de bois, le 6. mai.

Les autres Règles marquées des mêmes lettres et portant la
 même adresse, continuent la sculpture. Elles ont été embarquées le
 18. Juin par le sieur de M. Jaguty & arrivées à M. M. Julien, à la
 Maison Lottin & Guesin

Voici le contenu de ces Règles

- 1. une figure de septor, en marbre (Par M. Dimier)
- 2 } un St. Sébastien, modèle en plâtre (Par M. Lemaire)
- 3 }
- 4 un jeune homme jouant de la flûte en marbre (Par M. Dumont)
- 5. Deux têtes en marbre (Par M. Dumont)
- 6. Cornélie Sabulif en plâtre (Par M. Natouille)

7 } fragments de sculpture moulés sur l'antique, et destinés à l'École N.
 8 } des deux arts

L'Exposition qui s'est faite ici de ces divers ouvrages de M. M. le
 Pensionnaire de Roi n'a pas été moins satisfaisante que la précédente
 Elle se répète à Paris et V. C. jusqu'à par le Rapport qui lui en
 sera fait par l'Académie R. des Beaux arts, du Degré d'ottimo quelle
 accorde à chacune de ces productions. Je n'ose espérer que ce rapport ne
 pourra être que favorable. En mon particulier, j'en ai qu'un élogé
 à donner à M. le Pensionnaire: jamais plus d'ordre, de régularité
 conduite et de disposition à l'étude n'est regné dans l'Académie. C'est une
 justice que je dois à tous, et que je leur rends avec une vive satisfaction.

M. M. Dubois, Dimier, Callet, Lebeur & Natouille dans la
 persécution est rapiné sans maintenant de retour en France. Je serois
 manqué à la confiance due à votre sagesse pour les arts. M. C.
 et autres bienveillance ont mis ceux qui les réunissent avec succès de
 j'indiqua en recommandation pour et j'en ai artises, de j'ai distingués
 chacun dans leur genre. Il suffira de les avoir rappelés à votre
 souvenir

N. 2. Anna par les Arts relatifs M. Jaguty, quelle diffi-
 cultés on éproue à se procurer des marbres, ou pourroit dire, au point
 de l'art, car les belles qualités ne se trouvent plus même de 3. Paris
 La même: La même a pour 4. p. 2, il continue de manière impuissamment

du tiers d'un pied cube, ce qui fait maintenant une dépense ruinieuse pour
notre Etablissement quand il s'agit de bleus d'une grande dimension.

La Cuisine de cuisine contient deux tableaux de M. Monvoisin,
aussi l'anciennaire de Roi: ils ont fait partie de l'Exposition à Rome.
Ainsi comme les années précédentes les ouvrages de l'anciennaire
ont été classés par l'Académie de N^o arts, il ne leur représentera
plus.

Je n'ai pas eu besoin d'hésiter à faire passer sous l'adresse de
M. C. les deux Carnes destinées à l'Ecole N^o des N. arts: D'abord pour
en mieux protéger le transport; ensuite parce que leur contenu appar-
tenant à une Galerie devant à l'Enseignement public, ne saurait
devoir être considérée comme propriété du Gouvernement.

2. Juillet 1825.

à M^r. Quatreminis D. Quincy Secret. p^t. de l'Académie des N. arts.
No. Le peintre

J'ai l'honneur de vous adresser les Etats des travaux indiqués à Rome
par M^r. les Comiss. du Roi, en 1824. & exposés en 1825. Et
maintenant en route pour France.

La peinture et l'Architecture renfermées dans une seule caisse
ont été expédiées par voie d'Orléans, le 6. mai.

La sculpture faite d'occasion de Rome, n'a pu être embarquée
que le 18 Juin, et ce retard a causé celui de ma lettre. Desirant
vous donner avis du départ de la sculpture de Cassin. celle qui
contient la sculpture sont au nombre de six. Plus de autres caisses
renfermant des dessins d'architecture dessinés sur l'antique & rapportés
à l'Ecole de N. arts.

Ces sculptures sont réparties dans les caisses, ainsi qu'il suit
N^o. 1. Sapho. marbre par M. Duvivier

2. }
3. } un p. Sébastien modèle en plâtre par M. Lemaire

4. Femme jouant de la Flûte, copie en marbre par M. Dumont

5. Deux têtes d'étude en marbre par M. Duvivier. Une en buste

en marbre appartenant à M. Jagers, sous l'adresse de M. L'homme

6. Corélie Amédée en plâtre par M. Normille

7. } Dessin d'architecture dessinés sur l'antique et l'Esquisse d'un
8. } groupe de M. Jacquet

Les six qu'on vient de vous adresser dans la dernière caisse, ont
été remplis, ainsi que dans celle de la sculpture, d'une grande quantité
d'objets, la plupart placés fortuitement, et dans de à être impossible d'être
des noms. M. les Comissaires en laissent jurer de ces fautes d'usage

Des objets relatifs à l'état de leur art : mais s'ils en profitem jusqu'à l'un
 et un moment videra en il faudra la leur insidieusement fait. Ceci est
 encore un des points où le Directeur ne peut être de sa seule autorité
 Au reste les adresses s'écrivent sur chacun des objets et les inscriptions viennent
 les exposer au Secrétariat. M. de Mailly cependant M. de la Roche de M.
 le Commissaire mais s'il n'est pas de tout l'œuvre qui est la vue canonique
 Une Cassin a été emballée, selon l'usage de Rome, avec des lettres
 de son, d'autre avec de la somme d'argent. je désirerais savoir lequel aura
 le mieux réussi.

L'Exposition n'a pu avoir lieu encore cette année qu'au 15. avril, et
 toujours par delà le retard de la confection des ouvrages. Cependant si ces
 retard les ont rendus meilleurs et quel Académie les jugent tels,
 l'avantage aura plus que compensé l'inconvénient.

J'ai pu de s'échapper à ajouter aux observations placées sur le
 l'état de joint. L'Académie n'y verra donc celle relative à elle. J'ai vu
 l'ordonnance difficile de se procurer à présent en marbre une certaine
 dimension, et combien cette nécessité devient onéreuse pour l'Établissement.
 Il y a inconvénient à l'usage des commodes anglaises qui achètent et
 qui peut les marbres de première qualité. Quelques échantillons
 sont venus de l'île d'Elbe, mais on y a vu de très mauvais.

Cette chute de marbre et le défaut de l'œuvre ont déterminé M.
 de la Roche dans le marbre s'étant rompu par un fût, à transformer son
 copie en 2 têtes qu'il a pu exécuter avec les deux morceaux. C'en est
 une chose que l'on fait à peu s'en faut, et que s'il n'est pas entièrement
 cassé, pourra être renouvelé avec plus de succès sans rapprocher
 l'avantage de la nature.

L'Académie verra sans doute avec satisfaction qu'une figure
 destinée par, les Pensionnaires ont rempli leurs obligations et les
 félicités eux mêmes de ce retour à l'observation de Règlement
 avec cette satisfaction de conscience qui naît de l'accomplissement de
 devoir utiles. J'entreprendrais autant que possible et dispositional
 à propos de dire que, sur tout les rapports, la conduite de M. de la
 Rochelle ne mérité que des éloges.

Non en vain que de retour en France, cette année, réclamation et
 mérites plus immédiatement. C'est par bienveillance de l'Académie, ce sont
 M. de Dubois, Dumas, Caillet, Lelieur de Nationale. J'ai trop de
 confiance dans le sentiment de fraternité que l'Académie vous a vu elle en
 pour mériter nécessairement qu'on les rapprochant à sa mémoire
 me soit le premier de parler de moi-même, et vaudrait vous voir
 M. de la Roche, on fera sans doute à l'Académie l'hommage de mon profond
 respect, mais s'il n'est pas impatient de me retrouver dans son sein, au
 milieu de ses Maîtres et de ses Écoliers. Car c'est ce qui éclaire
 et imprègne de si grand souvenir que l'on verra chercher de s'en

n'en parle même pour le couer un peu d'air
 Voyez M. que vous êtes particulièrement p. beaucoup d'âme
 les regrets que j'en ai saurois déterminer. La seule leçon que l'Esprit
 s'en de mon sincère attachement celle des sentiments d'estime et
 de considération la plus distinguée.

Le 17 Mars 1725.

à M. Mérimé Secré. de l'Académie N. de N. artel.

M. J'ai l'honneur de vous informer que, le 18. Jours
 ont été embarqués p. Marseille deux Copies marquées A. F.
 207. & 8. et portant l'adieu de M. Comte de l'Académie.

Ces deux pièces destinées p. l'Académie de N. artel, marchent
 de concert avec les ouvrages de M. de l'Académie de Rome
 elles contiennent les deux fragments d'achet. mouli sur les restes de
 l'Empire de la Corne de l'Académie de Rome, et son neuvième projet.
 d'un Monument nouveau. Le tout a été embelle autant bien que la
 possible l'exactitude des nouveaux, aux quels on n'a voulu rien
 retrancher. Dans une de ces copies se trouve aussi une requête de
 Fagnier M. Jaquet qui, faite de la prière pour être admette
 j'ai eu le plaisir d'y plaire. Espérant que M. de l'Académie de Rome
 m'en sauroit plus nouveau que l'Académie de Rome, on
 pourroit faire arrêter l'expédition. M. de l'Académie de Rome
 de l'étude de ce monument dans commission on en ait assemblée
 les nouveaux.

Quant aux antiquaires de la Villa Pamphili, j'en ai quelques-uns
 et s'indigne beaucoup de ce que j'en ai vu de venir sur ce que j'avois
 annoncé ad l'Académie, de la possibilité de leur procurer, voir ce qui
 est arrivé.

Prions la chose aussi simple que possible, et on s'en fait par
 conséquent au meilleur qui m'assura avoir obtenu la permission de
 mouler en deux fragments, j'en ai fait la même démarche auprès de l'Académie
 de Rome, de la Villa Pamphili. Le mouleur entreprit son travail
 sans, sans doute, sans la permission préalable, car il a été
 par solateur commun que le Prince le p. suspendre et qu'il y
 intimer que parait lui faire les personnes que le mouleur
 employa à cet égard, on s'agit sans obtenir. J'eus à dire
 moi-même la lettre la plus p. plus pour lui exprimer le désir que
 m'avaient témoigné l'Académie de Rome, de posséder un moule de
 ce beau fragment, mais j'en obtins que cette réputation
 d'homme par un dévouement. Le Prince ne permit de ces moules
 de ce qui lui appartiennent. Celle est l'ordonnance de quelques-uns
 de l'Académie, d'un refus obstiné la reproduction de moi-même

objets de sa Villa, Chartes, le Prince Adonis, ne pourut pas même d'entra-
ner la somme

Vous comprenez, M^l, combien cette contrainte me cause de regret
et combien j'en suis content d'avoir induit l'Ecole à faire des démarches
aupres de M^l le Ministre pour une chose qui ne laisse aucun espoir d'avenir.
Néanmoins en faire mes derniers vœux à M^l le Professeur, et les assurer
que d'ici à présent il ne m'annonce plus de venir à ce qui doit être, mais
seulement à ce qui est.

Je vous remercie extrêmement M^l. De rechercher que vous avez
bien voulu faire relativement à la Succession des Doyens & des Seneviers
de l'Ecole de Rome. Je suis que votre est un mariage qui a été le résultat
de la faveur et non la récompense d'un prix obtenu dans le concours.
Mais dans le premier cas, le nom est le même et peut être
négligé: aussi n'aurais-je désiré connaître quel le nom des Seneviers
seront composés le prix M^l. Vaudry et à cet égard je suis
de vous envoyer un état très complet de ceux-ci pour l'architecture et
j'en suis infiniment reconnaissant. Je n'aurais désiré que le nom et
l'année de l'ouvrage. Mais que cette recherche, si vous voulez la
suivre, ne vous procure, j'en suis sûr, que des moments perdus.
C'est presque étonnant à ce que vous n'en ayez pas fait.

J'ai, de mon côté, fait quelques investigations, mais rien
n'a été à l'égard de finances, et quant à l'Embarcade elle n'est
pas occupée d'un certain d'affaires pour obtenir de lui faire secourir
la poudre de ses vieilles papiers.

Je joins ici les deux quitances du mouleur & de l'embarqueur
de la totalité de somme à 207. ^l 23. que M^l le Ministre pourra remettre
à mon fondé de pouvoirs, M^l Dardideau.

Le point est de planter, l'insécurité des ouvriers et leur malade-
raient ici très diminuer une opération fort simple, celle de m'envoyer
ajoutés ensuite les frais occasionnés par le transport, pour une
aussi grande distance, et sans aucun explication de peu d'entreprise
de ce genre. Mais est-il à regretter d'embourgeoisement d'avoir négligé
lorsque nous possédions tant de chefs d'œuvre, d'en avoir excité pour
fait jeter les moules. Mais ces sont de vaines regrets.

Adieu M^l. Scudéry (qui appelle M^l le Professeur, avec
l'hommage de mon profond respect, celui de mon illustre attachement
Le vray pasteur n'est pas seulement d'estime et de fidélité
et plus d'attachement.

19. Juillet 1725

M. Quatremere De Quincy secret. g. de l'Académie R.

De Rouen

✕

M. J'ai reçu votre lettre du 1. J'allois contempler la copie de cette adresse à l'Académie R. des Sciences par M. Le Doyen & l'Académie de l'Expédition du Rapport au quel elle a donné lieu. L'Académie après m'avoir délibéré privately, a accepté la proposition de M. de Fontenay tendant à faire élever à Rome par elle un Comissionaire du Roi à l'effet de faire en nombre pour le Chateau de Chantilly. Elle donne toutefois un éloge à l'avis précédent de se proposer et y jeter même son adhésion, si l'exécution du projet étoit confiée à des Artistes choisis parmi les maîtres. Mais cette offre que une fois approuvée sur moyen de son gré, elle est à désirer quelle Ministère tienne son serment de favoriser les sciences & de satisfaire à cette nouvelle commission.

L'Académie espère que, si tel est son avis, elle demandera la venue de vous pour l'élire. M. qui j'en y consentirai et gardera l'ordonnance sur l'Esprit de Rome seront toujours la règle de la conduite du Directeur et de celle de M. le Comissionaire.

Je ne saurois néanmoins se passer en affecter de la sévérité du Rapport que l'Académie s'en est donné la réputation de faire à ceux à l'égard du Ministère, et de s'être un peu égaré que y son opinion d'ailleurs qui, se jette sur moi exprimé ainsi, de s'en être un peu égaré. Il faut aussi l'opinion des maîtres sur le talent du R. de Rouen. Leur desir elle donne moins d'honneur, si la Société dont elle est composée n'est pas plus fréquemment appliquée au jugement de leur travail et surtout à leur rémission dans un tel établissement important, ainsi l'indifférence pour ne devoir être sur un qui n'est pas j'entend à celui qui jeune et sous l'opinion, mais possible tant son élévation. Cependant, n'est pas que se reconstruit en présence de la réunion des chefs de son grand maître et de ceux de l'Académie, les mêmes motifs, ainsi l'Académie n'a aucun point de vue sur la composition des faits, confirmés à Paris et l'Académie. La France elle-même, l'Académie par l'exemple, consentira elle à recevoir la voix quelle est l'opinion et l'impugnabilité sur la cote de celle de la Commission.

Ces réflexions M. ne sont point une de la réclamation. Elle sera la suite d'une opinion que j'ai eu d'annoncer dans le sein de l'Académie. Je ne puis pas me permettre d'en donner encore, ou plutôt de lui de son membre elle portera l'avis sur son avis, le véritable amour de la République et de la République. Il est que jamais je ne le puis laisser exprimer par la parole de mon ou l'avis redoublé sur ce qui est à de plus illustre, personnel combien est par de chose la, même d'un grand homme.

Veuillez agréer, M. de

16. Aout 1825.

M. le Directeur Honorable des Musées Royaux
M. le Duc. J'ai reçu la lettre par la quelle vous
m'honorez que, sur votre proposition, le Roi a daigné accéder à
son Académie de France à Rome une Collection de la Catalographie du
Musée Royal

Donc cette nouvelle faveur de la munificence Royale & l'Académie
en honneur de voir que son expatriation ne lui fait rien perdre de
l'active sollicitude de Monsieur pour tout ce qui est juste & utile.
Elle recommande aussi le zèle éclairé d'un Historien et d'un Directeur
à qui les Arts doivent une partie de leur progrès et les occasions
multiples de les augmenter chaque jour.

Je suis M. le Directeur vous rendre l'éloge de la vive
gratitude de l'Académie et aussi avec les communiés, l'expression
de la haute considération de

10. Juin 1825.

M. Jaquet Negociant à Rome
M. Jemot à Paris Supplément de Carnet de après mentionné
pour être adressé par voie de mer à Messieurs à M. M. Fournier Guerin
que les diligences résident sur Paris par voyage.

Ces Carnets, cordons & emballés, sont numérotés de 1 à 8,
marqués A. F. & portent l'adresse au Musée Royal à Paris

Elle contiennent 17 figures en plâtre moulé sur des dessins
musées grecs, par ordre du Ministère de la Maison du Roi.

Le conditionnement en est fait avec un système serré, et je vous prie
de recommander toutes les précautions possibles d'arriver les objets
de transports de ces objets, vu la fragilité de leur contenu.

Après que la Déclaration qui se trouve en ce contenu, les remplira
de vos cartes aux Dames de Marseille, comme le font J'espère
un ordre Supérieur, tout les objets d'art provenant de l'Académie
de France, à raison de l'usage que causera nécessairement la visite
de ces objets.

Je vous prie de bien vouloir suivre tout les frais jusqu'à Paris, de
ce genre payés par le Ministère de la Maison du Roi
J'ai l'honneur de

15. 8. 1825.

M. de Siquens Secrétaire général du Musée royal

M. le Cher Collègue, j'attendois p. répondre à l'écrit du 12. 7. de savoir en suite, comment on s'en va à Marseille, les caisses que j'ai vu ai adressés. L'ex en ai point encore la nouvelle mail, on m'a assuré qu'elles sont reparties le 24. 7. à 2 heures du soir en le bâtiment de l'écrit arrêté. Elles doivent donc être près de Paris quand vous recevrez cette lettre.

+ Marquis de
Maurice de L.
- 4. avec l'écrit
du Musée royal
11m etc

Ces caisses consignées à Rome à M. Tegyady et à Marseille à la maison Lettar de Guerin, sont au nombre de trois, contenant 17. figures qui y ont été placées avec tout le soin possible, assujetties par des traverses et garnies de semences de papiers bien blancs. L'emballage n'a pas été moins soigné. J'espère que le tout nous arrivera en bon état. Il faudra qu'elles soient soignées avec beaucoup de précaution en commençant par la première planche d'en haut sur la quelle ont été dessinés.

Les figures ont été ladinées un peu, ne sachant pas comment les des sont arrivés. Si elles eussent été mieux soignées, on aurait pu les encadrer par morceaux. ce qui eût produit une économie, en diminuant le nombre et le volume des paquets. Mais le temps de faire mieux et de voir les planches m'a semblé devoir entraîner trop de retard, sans compter qu'on y perdrait l'avantage d'avoir un des premiers jets.

Je joins avec cette lettre une note de déboursement avec les quittances relatives à l'envoi portant de vouloir bien en faire remettre le montant à M. Durand rue de Bourbon n. 43. mon fils s'occupera de cela.

Les frais d'emballage de transport seront considérables à cause de beaucoup la valeur des objets qu'ils occasionnent. Les industries de pays en raison inverse de son développement et de son activité. Nous avons pu en commencer dans la peu de moments que vous avez passé à Rome. De cette j'espère que l'œuvre sera terminée et l'intérêt qu'elle méritent par le mérite et le style d'exécution qui la distinguent, empêcheront de regretter la dépense qu'elle auroit occasionnée.

M. Coquerel de Landru, l'un des explorateurs de cet état a pu en faire l'histoire que vous seriez facile de lui en faire passer ainsi que le dessin de l'ordre dans lequel il les a vu placés dans le fronton du temple.

J'ai dit que M. de Vande avait donné une fautive indication par rapport au lieu de l'impression que je vous ai dit avoir été

placé dans la gaine de papier. Sans doute il s'en est retrouvé
dans celle de l'autre et sans doute aura déjà été remis avec les autres
objets. Dans les cas contraire il ne pourrions avoir été égaré qu'au
succès de l'expédition.

Je n'accepte vos remerciements M. le Choix de Paris, que pour vous
avoir d'un agrès de mieux mérités par les soins que vous voulez bien
prendre de nous faire connaître un exemplaire de votre Lithographie.
Ces intéressans ouvrages ont été cités à l'Académie de la reconnaissance
de la République de Paris chacun de son côté. Recevez M. le Choix de Paris
et les civilités empreintes de tous ceux qui les composent avec eux.

J'espère, d'après votre recommandation, que l'Académie de la République de
Paris pourra vous le faire parvenir par le moyen de son Académie pour avoir
celui qui vous en a fait mention. Je vous prie de lui en faire mention
avec M. de la Harpe, pour avoir qu'elle lui envoie. Toutefois l'avis peut-être
de la main je l'ai tout à fait oublié.

Je ne puis pas, à ma lettre le passage de vos lettres que vous
devez avoir, parce que cette nomenclature est peu complète dans
la note ci-jointe et quelle demanderait aussi de remarques
pour les objets égarés et peu mérités. Je m'empresse de vous
envoyer un qui puisse remplir l'objet que vous vous proposez
dans le double intérêt de l'Académie de Paris et de Rome.

M. le Choix de Paris. J'attends avec impatience que
vous me donniez avis de l'état dans lequel vous serez parvenu
notre envoi qui, malgré tout le soin que j'y ai fait, donne
me l'air même de l'ignorance par l'absence de certains des objets
Neuillez agréer de

20. Novembre 1795.

A. F. C. de la République de l'Antiquité

M. G.

M. L. m'a demandé dans sa lettre de la Guille de lui faire connaître
la situation financière de l'Académie avec la Banque Nationale, au 1. 8. de
l'année dernière d'adresser ref. à M. C. au Port de destination qu'une
maladie grave et qui malade m'a été faite, m'a fait de retarder jusqu'à
ce moment. M. C. y sera qu'au 28. par la Salama de la Banque de
l'Académie de la Banque de 3000. f. et que la Banque n'a point été
en avance cette année. avantage que j'en ai pu obtenir qu'un retardement
diverses dépenses et en même temps temporairement des fonds de la République
que a été sur les versements de M. L. de l'Académie

J'espère M. G.

17. Décembre 1715

à M. Quatremère de Quincy Secrétaire pl.^e de l'Académie de Paris

M. de Choiseul

J'ai reçu sachement le 24. 9.^{he} par le Ministère de l'Intérieur
 les Divins Rapports de l'Académie sur les ouvrages de M.
 les Fonctionnaires et les leur ai communiqué sur le champ. Les
 à regretter que ces M. M. n'ayent que reconnu plutôt les
 judiciaires observations que contentent ces rapports. Sans doute
 l'utilité sévère de quelques uns auroit influé avantageusement
 sur des travaux ultérieurs maintenant trop avancés pour recevoir
 d'importantes corrections. Mais en général, plus par le sommaire
 -ment que par les fin qui pechent la plupart des ouvrages.
 je ne celle de les rapporter aux Elèves dans les académies
 multiples dont l'été vint en l'éthème. Cependant une phrase
 d'un de ces Rapports semble me reprocher de n'avoir permis à
 cet égard usé de l'influence qu'elle me suppose. Je dois le dire, et
 il faut nécessairement admettre que quelques Fonctions qui ont
 pour moi aisé M. M. les Fonctionnaires, ces ariens ^{qui} se sont aperçus tout
 qu'une répression individuelle, peuvent n'être pas suffisante pour
 le prévenir. Il n'en est pas de même de ceux qui se sont adressés
 l'Académie dans l'attente in évitable et dans la passion
 mais sévère aversément peuvent recevoir de l'ambition
 primatariat et mal soutenu, prévenir de déviation quelquefois
 volontaire et prouvaient de semblables ceux qui résistent à sa
 sages conseils. Voilà la véritable influence la véritable autorité
 aussi ai je toujours supplié l'Académie d'en user avec réserve
 mais en même action qu'elle a jugé digne de son adoption.
 J'ai, à cet égard la satisfaction de voir, mais plus particulièrement
 encore dans les travaux des Fonctionnaires architectes, les hommes
 offerts des conseils utiles étendus que profondément raisonnés
 que leur adresse amplement l'Académie.

Il en sera autre satisfaction qui m'en toute personnelle et qui
 de lui au profond sentiment de reconnaissance. Vous comprendrez
 M. que je ne puis parler de l'honorable titre que l'Académie a
 bien voulu donner à ma situation en approuvant que Daniel
 maladie, même dans elle a daigné constater le témoignage
 dans un moment où l'affliction d'une perte nouvelle et
 prématurée pouvait absorber toutes ses pensées. J'ai senti en
 ce moment quel on doit pas de soins et de fatigue que ne
 compensaient de sa santé témoignage d'estime et d'affection
 pour de premier et de souffrance qu'il se allégeant.
 Quant à M. de l'Académie combien je suis profondément touché
 de la sollicitude à mon égard et combien j'en conçois de reconnaissance.

Je n'ai pu avoir maux recevoir tout à fait la sentinelle, j'ai pu reprendre
quelques uns de mes occupations. La flexion de position dont j'ai
été attaqué n'est promptement aux mains des médecins; mais
elle m'a laissé dans une convalescence qui prolonge la mauvaise saison
Je ne sais où ni comment j'ai pu prendre cette maladie, si d'ordi-
nairement produite par une transition brusque que je ne me rappelle pas
avoir éprouvée. Est-elle le résultat de la disposition de l'humeur
ou l'effet de l'influence du climat, de ce climat que sa beauté fait
absolument maud qui n'en que un moins tempéré que celui habitué
de la ville je ne le crois pas tout à fait innocent de cet attaque
d'après non plus que du Rhumatisme aigu qui m'a retenu au lit
pendant les deux premiers mois de l'hiver. Mais n'y aurais-je
pas de l'injustice à l'accuser exclusivement de ce malade qui
malheureusement sont de tous les pays. Ce qui reste seulement
très certain, c'est qu'on devrait d'une susceptibilité nerveuse beaucoup
plus grande dans les mobiles température de ce pays-ci. Quoiqu'il
en soit, je ne puis le quitter ni prévoir positivement
l'époque où je devrai l'abandonner. Il est dit-on, dans la
nature des accidents dans la cause d'ordinaire ensuite le remède
comme il en a eu pour tant, certains mordure venimeuse dont le
guérison s'opère en écorant l'animal sur la plaie. Peut-être
essayais-je pendant quelque temps encore de faire l'application
de ce remède populaire avec le climat lui-même, et d'ailleurs
quel expérience me réussit.

J'ai depuis longtemps à me reprocher M. Senneville avait
écrit pour vous communi de l'envoi que vous avez pu
voulez vous faire au Pôles et avoir des lettres sur la vie
et les ouvrages de Raphaël. Est le monde tel à dire ce
immortels ouvrage, mais personne n'a su mieux que vous
l'analyser, et l'on peut dire que vous les avez tout
savoir. Ce volume aussi signe de son objet que de la plume
d'un homme de son sorte ne cesse de m'inspirer chaque fois que je le
relis. Veuillez M. recevoir toute mes remerciements de plaisir
qu'il m'a procuré, ainsi que ceux de M. M. de l'Université
de vous de omnia de bibliothèque. Egrez aussi M. de Choiseul
l'appréhension de plus sincère et d'un plus durable attachement.
P. S. Nous attendons prochainement le nouveau
Annuaire que la lettre particulière annoncent
à Paris le 26 Novembre.

11 Mars 1826

M. M. Colonia et Comp^{te} à Rom

Avant de renvoyer à M^{rs} Colonia la Copie de leur compte
à l'Académie, j'ai l'honneur de leur faire observer qu'en com-
posant la poste sur le change à un demi p. 100, on a oublié
d'en déduire le 1. p. 100 que suppose l'Académie en recevant de
la Banque toute l'année, l'Eu romain p. 143³/₄ centime.

J' prie Messieurs Colonia de vouloir bien faire vérifier
les recettes ci-dessus, et recevoir l'expression de sentiments
les plus distingués.

16 Mars

M. M. Colonia et Comp^{te}.

Messieurs, Votre lettre du 13. Et m'offre, en réponse
aux observations que j'ai eu l'honneur de vous adresser, une
modération de 1/2 pour 100 sur la poste du change portée au C^{te}
de l'Académie.

Mais le Ministère soulevé par le quel ce compte doit
passer n'a mis aucun point en regard à l'accommodement sur un objet
dont le calcul ne saurait être livré à l'arbitraire puisqu'il est,
au contraire, légalement constaté chaque semaine.

J'ai ignoré peut que le change l'est maintenant si favorable
à toute l'année, et il ne serait pas juste que les intérêts de
la Banque fussent réduits. mais il ne le serait pas davantage
que l'Académie suppose la poste, plus forte qu'elle n'est été
certaines fois. M^{rs} j'ajoute au compte général, le compte
particulier de la poste sur le change, en indiquant, en regard
de l'époque de l'année, et dans le Bulletin de change
correspondant. Le terme moyen qui en résultera sur le change
quel l'Académie ne sera pas difficile d'accepter pour 1825. en
en déduisant toutefois 1/2 p. 100 qu'elle a déjà supposé en
recevant l'Eu romain p. 143³/₄, ou 100⁷/₁₀, ou l'Eu Dupair
107.

Vous voudrez bien me rappeler aussi M^{rs} que les 5000⁰⁰ de
postes pour l'Eu au crédit de l'Académie étant compris dans la somme
calculée sur le change, devront lui être comptés au
pair lorsqu'ils lui seront payés.

J'ai l'honneur de vous faire observer encore qu'en composant sur
le compte, le recouvrement de tout le frais de Banque, vous priez l'Académie
de l'excédent constaté par le Ministère, d'en être débarrassé.

Veuillez agréer M^{rs}

18 Mars 1826
 M. M. Cortina & Compagnie à Rome

M. Cortina avec regret que je prolonge une discussion qui n'en peut plus dans nos connaissances que d'une manière et que n'est point en lieu s'il se fut agi de nos intérêts mais le Doyen m'oblige à répondre ceux que le Gouvernement m'a confiés. Je ne puis donc adresser aucun desaveu et de dernière observation sur votre lettre du 17. Le Sur le Compte qui m'a été renvoyé

Vous vous plaignez M. de l'élévation continuelle du change et d'avoir ajouté qu'à certaines époques la négociation a été tout à fait impossible. Le change qui avait été de 107 en Janvier de février s'est élevé à la fin de l'année, le 1. avril, à 112. mais depuis le 15. mars quel they avaient de 105 de compte précédent j'en ai commencé à priver des fonds que le 13. avril. et tout le reste de l'année le change s'en trouve en débet envers l'Académie.

Puis que le change se soit maintenu élevé depuis le mois d'avril, les fluctuations l'ont fait souvent descendre au dessous de 108. Et vous pouvez le vérifier sur plus de vingt bulletins. Il n'en sera pas tout à fait de dire que, en tout, ils ont été à 1.75 en sus de 108 1/2 que nous payons, nous sommes au 1. avril de la note effective. Si cela n'est, vous devez penser que je ne le souffrirais pas, bien persuadé de me trouver d'accord avec les intentions de l'Académie qui ne sont certainement pas de compromettre ses intérêts. Je suis loin de me méconter les services que vous avez rendus à l'Académie, et elle en est reconnaissante; mais en matière de Comptes on ne peut admettre que ceux qui sont exacts. Ceci regardé vous ne permettez point de nous faire observer qu'il y a un erreur dans l'insinuation des changes. Je ne puis admettre que celui qui précède immédiatement chaque paiement. Et comme vous avez noté les jours de ces paiements, vous auriez dû prendre nécessairement comme j'en ai fait, le Bulletin correspondant, vous n'avez rien constaté alors que la différence en plus de 108 1/2 (taux au quel nous avons reçu) n'était pas de 1/2. mais seulement de 0.75 ce qui donne en chiffres 52. f. 42. 1/2. au lieu de 1237. 1/2.

Revenez vous le détail établi selon les bulletins correspondants

1825. Change, sur le bulletin journalier Différence sur 108 1/2		
Mars 10 Sur 25000	a 108 1/2	26937.50
Mai 28 — 25000	109 1/2	27375.00
Sept 1 — 25000	108 1/2	26937.50
Nov 5 — 15315.35	108 1/2	16591.25
Nov 28. — 28000	109 1/4	30520.00
Total		301.57 1/2

Différence en faveur de l'Académie 301.57 1/2

Les recevoir entrent apparten.

- (cf N. 1. Cont. et am. figure) en 1 Marché.
2. " 2 petits groupes en marche
 3. " 1 Degr. relief en plâtre
 4. " 1 figure en plâtre
 5. " 1 figure en 1 Marché
 6. " 4 Bâtes en plâtre
 7. " 1 bas relief en plâtre
 8. " 1 figure en marche.

27 Mai 1826.

M^{rs} Moissorett, à Font de Beauvoisin

M^{rs} D'expédier par le système de M^{rs} Hulin & Co. une caisse qui contient Des Tableaux et Dessins d'architecture ouvrages de M^{rs} Les Sismuniers de l'Académie R. de France à Rome.

En vous rappelant M^{rs} par cette expédition faite chaque année vers la même époque et dont j'ai toujours eu soin de vous informer, vous n'avez pas oublié, que en vertu d'une autorisation spéciale de M^{rs} Le Directeur Général de Douanes, la Caisse ne doit pas être débarrassée à la frontière attendue voyage auquel elle visite exposait des objets de ce genre.

La Caisse Commerce & Coutume est marquée

AF avec l'adresse de S. Ex. Le Ministre de N. 1. L'Intérieur
Evouprée &c.

13 Juin

S. Ex. Le Ministre de l'Intérieur.

M^{rs} ;
J'ai l'honneur d'informer S. Ex. De la perte que l'Académie vient d'éprouver dans la personne de son secrétaire M^{rs} Allais le 12 Juin après avoir reçu tous les honneurs & récompenses temporels.

M^{rs} Allais attaqué depuis long temps d'une maladie toujours croissante de l'essie en a vu les progrès résister à tous les soins. Il fut enfin succomber à l'âge de 67 ans.

Stimulé & animé de tous ceux qui l'ont connu, il emporte des regrets unanimes ; et quelque parfaitement.

remplacé qu'il puisse être dans l'Établissement, il n'aj.
Sera publié de long tem.

M^r. Allais comprenoit les Arts, et il avoit
Studié l'architecture avec distinction; sa Dextérité & l'aménité
de ses moeurs, m'ont sous-jamais démentis.

La place, extolue ^{tant} Nominations de P. P. et
l'Académie, attiroit sous Choix avec Confiance pour un des que
la personne à laquelle P. P. Daignera Confier ce poste
(Véritablement important, puisqu'on doit nécessairement remplacer
le Directeur en cas d'absence ou de Maladie) univo à
la Capacité nécessaire) les qualités morales & Sociales, qui,
en proposant les bons exemples, rendent le devoirs plus
facile. J'ai l'honneur d'être &c. &c.

13 Juin 1826.

A M^r. Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des B. Arts.
M^r. de Chers Confrères!

Veillez m'informer l'Académie de la part que vient
d'éprouver l'école de Rome dans les poudres de son Directeur
M^r. Allais l'été let 2. De ce mois.

M^r. Allais étoit connu et par conséquent aimé & estimé
de la plupart des membres de l'Académie. Je puis donc me
dispenser de faire ici son éloge et d'énumérer ses qualités qui
aujourdhui, le regret, d'avoir perdu celui qui les possédoit.
Néanmoins, je ne puis me pas rappeler sa droiture, l'obéissance
douceur & la parfaite égalité de son caractère; qualités
qui, en élevant sa plume devinrent un des plus
chers moyens de Sociabilité dans le Commerce de la vie,
aussi n'avois-je pas le courage de reprocher à M^r. Allais
un défaut, l'activité qui avoit amené, chez son âge, l'état
de son frain, et qui devoit aussi les habitudes du pays.

M^r. Allais sous son amitié à Rome m'étoit le
Secrétaire que du Directeur. Il fut depuis adopté par le
Ministère et devint celui de l'Établissement. La place est
donc à la Nominations du Ministère, mais j'ignore si cela
est réglé quelque chose à l'égard de la présentation.
L'impopularité de cet usage ne peut pas être que celle
sans sentiment, mais évitant point être que simple affaire
de Bureau, et que l'Académie des B. Arts, et peut

même le Directeur pourvint de intervenir en quelque chose
 Feuillet, Monsieur prouvent quelques renseignements de consultation
 de l'Académie à cet égard. Quant à moi trop éloigné pour y
 participer et n'ayant personne à désigner, je m'en rapporte
 entièrement à ce que feront mes Confrères. J'eus rappellerai
 seulement que le Secrétaire de l'Ecole de Rome pourant être
 fréquemment dans la Nécessité de suppléer le Directeur,
 soit pour cause d'absence, soit pour cause de Maladie, on me
 saurait trop bien choisir la personne à laquelle ce poste
 important sera confié.

J'insisterai aussi sur la promptitude (sans précipitation
 cependant) de ce remplacement qui devint urgente par suite
 de l'occupation que me donne l'auteur de la Courant
 des Détails de l'Administration.
 Feuillet, M^{rs}, officier à l'Académie avec l'honneur
 de son propre respect. Celui de mon ancien Evêque de
 recevoir spécialement l'assurance de mon bien sincère attachement.

1^{er} Juillet 1826.

A. L. Ep: Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

M^{rs};

J'ai l'honneur d'informer V. Ep. que les ouvrages de M. H. de
 Pensionnaire du Roi, après avoir été exposés du 15 au 20
 et 21, ont été expédiés pour Paris, par la voie de la
 Courant.

La Sculpture, par voie de mer, et renfermée en huit
 Caisses marquées A. F. et Numérotées de 1 à 8 et portant
 l'adresse de V. Ep. le 20 Mai (l'Expéditionnaire M. Laquetty
 m'a avisé qu'elles étaient parvenues à la maison de M. de
 Deshayes le 1^{er} Juin)

La Peinture & l'Architecture en une seule Caisse
 marquée des mêmes lettres et portant même adresse expédiée
 par les soins de M. de la Courant le 18 du même mois de Mai

Pour les Taxes ont été prises pour que ces objets
 arrivent sans dommage.

J'ajoute à mes vœux le tableau Comparatif des
 Ouvrages de M. H. de Pensionnaire avec les obligations que
 l'on impose le Règlement. Les motifs qui peuvent excuser les
 infractions qui ont eu lieu s'y trouvent en regard. V. E. Ver-
 ront être avisés par M. de la Courant qu'il est important de

L'Architecture a encore été couronnée la partie
 la plus satisfaisante de l'exposition. Le projet d'Eglise
 par M. Vallain a été fort remarqué, et l'immense
 & beau travail de la Restauration des Chœurs de Caracalla
 par M. Blois, a réuni tous les suffrages. Il a
 renouvelé le désir de le voir de tous les Artistes & de voir
 enfin rendre publique par la gravure la Collection de toutes
 les restaurations que possèdent les Souverains.
 J'ai l'honneur &c.

Rome 1^{er} Juillet 1826.

A M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des
 beaux Arts.

Monsieur !

J'ai l'honneur de vous donner avis que les ouvrages de
 M. de la Fontaine, Pensionnaire du Roi, après avoir été exposés ici du
 15 au 30 Avril ont été mis en route pour Paris le 1^{er} Mai :
 La Sculpture, par voie de Metz est arrivée dans huit Caisses,
 le 20 Mai ; La Sculpture et l'Architecture en une seule Caisse
 et par voie de Bône le 18 du même mois de Mai.

Tous les soins ont été pris pour que ces objets aient
 parvenu à temps & sans dommage.

Deux des Caisses contiennent des ouvrages qui ne
 font pas partie des obligations des Pensionnaires : le N^o Doux
 enroulé non terminé par M. Jacquot, que j'ai mis sous le
 couvert du Ministre d'après l'autorisation que vous m'avez transmise
 et le N^o une figure en marbre par M. de la Fontaine, qui me
 paraît mériter d'autant plus la même faveur, que cette figure est
 la seule qu'il puisse montrer, son modèle du 4^o année étant
 sous les points pour l'exécution en marbre.

Vous recevrez, ci-joint le Note détaillée du contenu
 de toutes les Caisses.

J'ai joint aussi à ma lettre, pour que vous puissiez
 mieux, Monsieur, les mettre sous les yeux de l'Académie, le Tableau
 accoutumé des obligations annuelles des Pensionnaires, de ce
 qu'ils ont fait pour les remplir ou des motifs qui peuvent en
 excuser les grands excès lorsqu'elle est mal.

Indépendamment des observations que vous faites
 Tableau, je suis de mon devoir d'imprimer l'ensemble de l'affaire
 et, et peut

L'effet qu'a produit ici l'exposition. Ces effets n'ont pas été
complètement avantageux. On a vu il est vrai, avec une
Satisfaction très marquée les travaux De M. Les Architectes,
le projet De M. Pillain (le seul obtenu depuis tant d'années)
et surtout l'important et beau travail De M. Bouché
La Sculpture quoiqu'un moins Soutenu, Cependant a mérité plus
D'éloges qu'elle méritait. On a tenu compte à M. Lehaive
De l'exécution pure et gracieuse De sa jolie figure en Marbre D'une
jeune fille. Mais la Sculpture n'a pu trouver grâce, au moins
Comparativement, et elle a été généralement regardée comme le
partie faible De l'exposition. Il fallait rechercher les Causes De cette
infériorité on les trouverait moins je pense, Dans le défaut De talent,
que Dans le peu D'ardeur et De tenue au travail, Dans l'absence
Surtout De ces sentimens passionnés De cet amour De l'art qui doit
honorément l'Artiste touché en étant son bonheur et presque sa vie.
C'est lui véritablement le feu Sacré, mais il s'éteint chaque jour
avec le sentiment Des Devoirs, on se jure De tout même De sa réputation.
Il est Décourageant, il est pénible (pour ne pas Dire plus) De voir
qu'au milieu, et en présence De tant D'Artistes De tous les pays,
les efforts De ceux qui entretiennent ici la France Soient si vains, on
raisonne inverse Des avantages et Des facilités qu'elle leur procure.

Quelques élèves, D'arts vains, arrivent à Rome avant
D'avoir acquis la somme De talents nécessaire pour profiter De
hautes leçons qu'offre l'Etat et il seraient injustes De leur en accuser.
Mais ne devraient ils pas, en convenir ou De l'avouer à eux
mêmes? Pourquoi tous De d'aignent-ils son travail reconnu comme
la base la plus Solide sur laquelle puisse s'élever le Talent?
mais moi le mot étude semble blesser leur amour propre
et telle est D'ailleurs la Division actuelle Des idées qu'ils font,
avant tout, qu'ils ont De l'Effet. C'est le but unique, aussi
l'occupation exclusive Des figures Demandées est-elle regardée
comme une sorte De temps et De sacrifice au dessein De produire Des
Compositions. La lutte continuelle Des Règlements contre cette
préférence a presque constamment ce résultat fâcheux
que les figures ne se font qu'à contre Coeur, lentement, toujours
trop tard; et il arrive qu'un ouvrage auquel deux mois De
travail devraient suffire se termine à son tour à l'année et la dernière
lacte entière.

Je viens De signaler à l'Académie son mal Contagieux

et de la Nation de ceux auxquels il y a malheureusement peu de remèdes. Si cependant elle en trouve & que Elle veuille me les indiquer j'en essaierai l'application; mais je suis loin de penser qu'ils existent dans la modification de ses Réglemens.

A ces Sujets je me rappelle avoir entendu dire à plusieurs de mes camarades qu'ils ignoraient en partie les obligations qu'ils contractaient et les Réglemens qui abbaissent les régies. Pouvoit être certain par exemple, de pouvoir être ou par, et non; leur Communication les Réglemens à leur départ et les leur faire même souscrire? Je me cruid pas que cette précaution fut inutile.

Le reste il en est peut être de notre Académie comme d'un Cadet de Régiment, ou pour avoir moi-même de m'expliquer à l'égard, il ne faut admettre que des Comproamis bien développés Robustes & Sains.

En Confirant à l'Académie les regrets & les réflexions qu'on me l'exposition peu satisfaisante on a fait l'acte, j'ai trop suivi, sans doute, l'influence de mon Caractère qui ne supporte pas le défaut de conscience qu'il y a dans l'accomplissement des devoirs, soit dans l'amour de bien faire. Je pourrais à cet égard admettre et me contenter des Comproamis j'en suis sûr, les qualités et la conduite personnelle de M. M. Les Dictionnaires me invitent que des loyales et que leurs égards m'ont toujours adressé la justice qu'ils rendent à mes efforts pour le bien de l'Établissement, aussi n'est ce pas d'eux envers moi dont je puisse me plaindre mais d'eux envers l'art qu'ils exercent; et si je suis d'une opinion trop rigoureuse à cet égard, c'est dans un seul but, dans un seul intérêt, celui de leur progrès et de leur réputation. Et les entent, et tout en résistant, à leur égard, je cruid, me voudrait me voir reprendre ma liberté, même avec l'espoir de rentrer dans tout le but.

Je suis avec toute la langue de l'Étude en vous priant, M^r d'offrir à l'Académie l'hommage de mon profond respect, et de mon entier dévouement.

Je suis, M^r, avec une particulière expression des sentiments les plus distingués et l'assurance de plus sincère attachement, J^e B^e.

Rome 6 Juillet, 1826.

S. S. Ex. Le Ministre Secrétaire d'Etat
Del'Intérieur

Monsieur;

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. le Compte des Recettes
& Dépenses Del'Académie, Exercice 1825, en trois expéditions
avec les pièces à l'appui.

Le long retard apporté dans l'accomplissement de ce devoir a
été cause, comme l'année précédente, par le dérangement de ma
santé, puis par les malades et les ombres du Secrétariat Del'Académie
(j'en ai informé V. E. le 13 Juin).

Pendant les deux premiers mois de 1825, les Pensionnaires
ont été au nombre de 18 & 17 les Dix mois suivant. Il en est
résulté de grandes économies que j'ai employées aux réparations les plus
urgentes du Mobilier & des Bâtimens.

Le linge & table et de lit a été augmenté, 3600 fr. de Draps
ont été faits, l'ameublement est aussi devenu un peu moins misérable

Des toitures ont été refaites ou réparées; Des murs restaurés; Diverses
soutènes par des épingles, les par des Chaises de fer &c.

Six Paratonnerres reconstruits depuis longtemps & nécessaires
(sa fondure ayant tombé deux fois sur le Palais) ont été plus qu'ils ne le méritent
un physicien distingué l'abbé Scarpellini a eu l'obligeance de
présenter aux soins et aux précautions que demandait cet objet et
important travail.

D'autres réparations ont été faites au Lambertespris. Je
n'en ai indiqué sommairement que quelques unes parce qu'il faudrait
à V. E. la connaissance des localités pour en suivre le détail. Je
ne néglige au reste, aucun moyen d'assurer autant que possible
la conservation du bel Edifice, dont la Direction m'est
confiée. mes soins, mon temps, ma santé même tout y est consacré.

Le Solde Du Compte Donne pour Recette 95,648. 77.
ou pour Dépense 100,853. 25.

Il y a à l'opposé de cette dernière au Crédit de 5,202. 44

Mais V. E. voudra bien se rendre compte de l'Etat de l'Académie
qui me sommes de 6563. 103 est restée fin Décembre chez
le Banquier au Crédit Del'Académie, n'ayant point reçu avant
de cette augmentation de fonds annuels, je ne me suis pas cru
suffisamment autorisé par le besoin pour en disposer, tout en
comptant, je l'assume, sur cette ressource.

P. P. Ex. etc

P. P. Se rappellera aussi qu'elle a par sa Decision
Du 28 Janvier 1824 affranchi Desormais l'Academie De
l'acquit Des frais De Banque, ils montent cette année à
1436.⁰⁷. que le Banquier a prielevé sur les fonds restés entre
ses mains. (Voyez Son Compte N. 102.

C'est cette somme de 1436.⁰⁷. et celle de 6563.⁹³.
restés au Débit De l'Academie, en tout 8000.⁰⁰. que je prie
P. P. D'affecter, partie à acquitter l'excédent De Dépense
De 1825, partie à recevoir le Budget De 1826.

Je dois dire à P. P. à l'égard Du Compte De Mess.
Coulonin & C, que j'ai longuement contesté les frais De ports
sur le Change. Il en est résulté une modération De 1500.⁰⁰
sur ces mêmes frais. Je n'en fais au reste mention que pour
Complaire P. P. De mes efforts à prouver l'économie surtout
les points Du Service.

Parmi les pièces P. P. Enverra un Secours accordé
à un Jeune Marchand mort Des suites D'une chute faite en
travaillant à l'Academie au dessus Des escaliers & était
enfoncé sous ses pas. La justice autant que l'humanité m'ont
fait réclamer un Secours en faveur De sa veuve & Des ses enfants.

Les Pensionnaires sortis cette année Sont M. M.
Spequot, Sculpteur, Besmond, Paysagiste, & Villain, Architecte.
Leurs ouvrages parlent après en leur faveur pour me dispenser
De les recommander, à la bienveillante Sollicitude De P. P.

M. M. Corne & Boilly, Compositeurs Sont
maintenant, en Allemagne et quoiqu'ils soient Pensionnaires
ne font plus partie De l'Academie.
J'ai l'honneur D'offrir à P. P. l'hommage &c.

12 Luglio 1826

A S. Sua Eccellenza Il Signor Cardinal Albani
Vice Re di Napoli

Ho saputo che Sua Eccellenza si è degnata di prendere
acqua già calata da molto tempo nelle stanze eretto
facessero soltanto, per quanto è possibile alla primitiva
quantità rimettendo nelle fistole i ritorni necessari, allo
stato di detta acqua.

Non posso dispensarmi intal circostanza dal renderle
le ben dovute grazie all' E. P. N. a Nome dell' Accademia

22 août 1826

100

M^r. Lichten Compère

L'ambassade m'a remis dans les premiers jours de ce mois les volumes de la Caligraphie qu'elle venait de recevoir et que m'annonçait votre lettre du 16 avril. Ces volumes sont au nombre de plus un volume de huit estampes en 25 feuilles d'après l'ordon. Je m'autorise ce nombre, parce que votre lettre n'en contenait pas la note & que les objets, détaillés à l'ambassade ont été portés ensuite à l'Académie.

Cette intéressante collection, témoignage de la munificence & de la sollicitude de vos pères pour son Académie et son utile renfort pour notre bibliothèque jusqu'à présent bien pauvre & servit à démontrer que la libéralité de son mécène dans les attributions de quel nous ne sommes point placés, émulât la sollicitude de celle dont nous devons nous directement.

J'ai adressé en août 1825 à M^r. de Dixot, son^{te} des musées l'expression de la reconnaissance des Académies. Veuillez M^r. lui les renvoyer.

J'ai pu faire un cadeau utile en sollicitant pour le Prince des combes pour la collection des Papiers du Musée impérial de nos enregis. après d'assez long retards je vous l'ai obtenu et compte vous l'adresser au plus tôt que l'épargne sera faite.

M^r. Soyex qui a vu une partie de l'Etat de Naples particulièrement à tenter d'obtenir dans cette dernière ville le mouillage des Barches, mais toutes les démarches à cet égard ont eu vainement le refus habituel.

J'ai appris qu'un mouillage du Musée était allé à l'ordre. il est donc inutile que je vous adresse des renseignements sur le mouillage des chaux de Corinthe, renseignements qui eussent été fort vagues ne sachant pas si c'est dans moule ou dans jet d'où il s'agit.

M^r. de Caillens
Secrétaire g^l du Musée Napoléon

Adresser M^r. Vichon Compère. Veuillez agréer

22 août 1826

100

M. de La Roche-Lafourcade

L'ambassade m'a remis dans les premiers jours de ce mois les volumes de la Caléographie qu'elle venoit de recevoir et que m'annonçoit votre lettre du 16 avril. Ces volumes sont au nombre de plus un rouleau de huit estampes en 25 feuilles d'après le dessin. Je m'extremement ce nombre parce que votre lettre m'en contenait pas la note & que les objets de l'ambassade ont été portés ensuite à Strasbourg.

Cette intéressante collection, témoignage de la munificence de la Caléographie de vos pour son établissement et son utilité ne sert pour notre bibliothèque jusqu'à présent bien peu. Il seroit à désirer que la libéralité d'un ministère dans les attributions de ce genre nous ne les eussions point placés en sollicitation de venir de vous. Je vous prie d'adresser.

J'ai adressé le 22 août 1826 à M. de Driest, hon. le Secrétaire de l'ambassade de Strasbourg de reconnaissance de l'ambassade. Veuillez m'en faire parvenir.

J'ai pu faire une telle sollicitation pour la Province de Lombardie pour la collection du Patrie du Musée de votre ville de Milan en regard. après d'assez long retard je vous en ai obtenu et compte vous l'adresser au plus tôt que l'œuvre sera achevée.

M. de Saxe qui a vu une partie de l'Italie et Naples particulièrement a toute l'attention dans cette dernière ville le mélange de dialectes, mais toutes les démarches à cet égard ont pu valoir le refus habituel.

J'ai appris qu'un monsieur du Musée étoit allé à Rome. Il étoit donc inutile que j'eusse adressé des renseignements sur le mélange des dialectes de Corinthe, renseignements qui eussent été fort vagues ou sachant pas si c'est dans un dialecte ou dans un autre.

M. de Cailloux

Secrétaire de la Musée de Paris

adressé M. de La Roche-Lafourcade. Veuillez agréer

M. de La Roche-Lafourcade

101

Di finanzia pel vantaggio che ne risulta anche per l'Eda,
e spago l' E. P. di assegnare gli attestati della nostra
ricchezza con la

Sono però informato che i ritardi suddetti non
si sono stati collocati che provisionalmente e di tempo, il
che potrebbe far temere che fossero levati o presto o tardi,
non sarebbe egli molto migliore di farveli mettere
Stabili di Perpetuo? nell'atto che ha l'onore di
Sottomettere all' E. P. la questa idea, aggiungo che
l'Accademia è pronta a Supplire per parte Sua
alle spese che le spettano.

Ho l'onore di offrire all' E. P. l'omaggio del
profondo rispetto col quale mi protesto
Dell' E. P. V. vostro Devoto Servo.

A S. P. Subministro Secretaria d'Etat &c
l'Anticrist. Rome 28 Aout 1826

Mgr:

J'ai l'honneur d'informer V. E. que M. Segut
arrivé à Rome le 26 Courant, muni de la lettre de nomination
est aussitôt entré en fonction en qualité de Secretaire
Bibliothécaire de l'Académie que nous avons constitué que
son prédécesseur fut M. Allais.

M. Segut a trouvé la Bibliothèque confiée à ses soins
dans un fâcheux état de dénuement. Il nous a fait espérer
quelque sollicitude de V. E. se plairait à réparer dans cette
vite partie de notre établissement les négligences que lui a
valu son éloignement et l'abandon dans lequel on l'a
souvent laissé, nous espérons dans que V. E. voudra
bien faire participer aux ouvrages pour lesquels le Ministère
Surtout, moins ceux, cependant, qui n'ont aucun rapport
aux études et à l'instruction nécessaires aux Arts.

Contiens dans cette promesse qui ne sera sans
doute pas vaine, j'ai l'honneur d'adresser à V. E.
au nom de l'Académie l'expression de sa reconnaissance
et de son profond respect

L'Ed. dell' A. R. De F. ce

Rome, le 27 Sep. 1826.
 A Mons. Le Vic. de la Rochefoucauld

Monsieur de Nicosante

Je me suis fait un devoir de latisfaire aux Desires
 que vous m'exprimez dans votre lettre du 23 Janvier en
 payant à M. Soyot la subvention qui lui accorde S. M. pour
 visiter l'Italie et y étudier particulièrement les Ouvriers.
 Cet habile artiste l'a déjà employé en grande partie, mais il a
 plus suivi son zèle que Calculé son intérêt. aussi se
 trouve-t'il gêné et dans l'alternative ou de rentrer en France
 sans avoir complété les recherches qu'il se proposait de faire
 ou de solliciter du Ministère de S. M. un supplément de
 Pension. Vous comprendrez facilement Mons. Le Vicomte,
 que les 1200^{fr.} accordés à M. Soyot n'équivalent qu'à un
 frais de Voyage d'aller & de retour, et cependant son séjour lui
 a déjà coûté plus du double de cette somme, sans compter le
 sacrifice de l'ouvrage habituel qu'il peut évaluer au moins
 à une dizaine de mille francs.

Ce sont ces considérations, M. de Nicosante qui portent
 M. Soyot à solliciter le doublement de cette somme qu'il reçoit,
 en bonnant sa pension à une seule année.

Je n'ai pas pu refuser à être son organe pour une
 demande qui m'a paru de toute justice, et si, comme on doit l'espérer,
 vous obtenez pour lui ce qu'il faut, & que vous ayez la bonté de
 m'en instruire, j'avancerai à M. Soyot les fonds que cela nécessite.
 Imaginez que j'en vois renvoyer les quittances de M. Soyot pour
 avoir l'extrême obligation d'en faire remettre le remboursement
 à mon fonds de publications à Paris, à moins que l'Intendant
 de la liste civile n'aime mieux les faire acquitter ici par l'ambassade
 ainsi que cela se pratiquait pour la pension de M. Bracchiat
 j'aurais vos instructions à cet égard.

La même heure, que vous m'avez l'honneur de m'adresser
 le 23 Janvier changeait. M. Soyot m'est venu en rapport
 avec les ouvriers qui devaient à Rome, mouler les Colonnnes de
 Constantin, mais ayant appris que le mouleur du Musée
 Royal y avait été envoyé, nous n'avons pas eu la présence

102

De M^r Lopez (nécessaire), le mandant etants aussi habite
que possible, dans la profession et ayant veu pour le
mandataire les instructions qui me vous avaint par le Com^{te}
Dailhonnou d'été avec la plus haute formalisation,
M^r de N^o 15 82 a 82

Rome 18 Novembre 1826
S. E. Le Ministre Secrétaire D'Etat De
L'Intérieur.

M^rg^r:

J. E. en approuvant par sa lettre du 17 août le Com^{te}
Des Dépenses Del'Académie, l'exercice 1825, me m'a pas fait
connaître si elle consentait a ce que la somme de 1456.09
résultat des puis de Banque, et celle de 6563.93, restée
fini Décembre au Cuiet Del'Académie, en tout fr 8000.
Soyent affectés parties a acquitter l'excédent Des Dépenses
De 1825, parties a accroître le Budget De 1826.

J'oserais avertis prier J. E. de Baigue me dire et sur
qu'elle somme je puis Compters pour l'exercice De 1826; car
l'impossibilité que le Budget Del'Académie a été augmenté
et cependant j'en m'ai point été informé officiellement.

Cette connaissance m'est d'autant plus urgente et
indispensable qu'elle réglerait les réparations a terminer
que je pourrais ajouter a celles Déjà entrepris.

Dailhonnou d'offrir a S. E. l'hommage de mon profond respect
Le D^u de L^o B^o De J^o

S. E. Le Ministre Secrétaire D'Etat De
L'Intérieur.

Rome 19 Janvier 1827

M^rg^r:

J. E. m'informe par sa lettre Du 17 août 1826 qu'elle avait
provisoirement approuvé dans son ensemble le Com^{te} Des recettes
& Dépenses Del'Académie pour 1825, m'le renvoyant toutefois
à la Division De comptabilité pour en faire l'examen particulier.

Depuis cette époque j'ai attendu ce Com^{te} Définitivement
approuvé par J. E. Et l'été maintenant, je le réclame
afin de pouvoir établir celui Del'Année 1826 et je